

ATTESTATION SUR L'HONNEUR FORMATEUR EN SECURITE PRIVEE

Conformément à l'article R. 625-15-1 du code de la sécurité intérieure

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur :

- **Ne pas avoir fait l'objet d'un retrait de carte professionnelle dans les prévues à l'article L. 612-20 du code de la sécurité intérieure.**
- **Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction temporaire d'exercice de l'activité privée de sécurité en application de l'article L. 634-4 du code de la sécurité intérieure.**

Je m'engage en outre à respecter l'article R631-26 du code de la sécurité intérieure concernant l'obligation d'informer sans délai le prestataire de formation de tout changement de ma situation relatif à cette attestation, en cas de suspension ou retrait de ma carte professionnelle, d'une condamnation pénale devenue définitive, de la modification de ma situation au regard des dispositions législatives et réglementaires qui régissent le travail des ressortissants étrangers.

Sachant que l'attestation sera utilisée par le prestataire de formation et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, sans préjudice des mesures administratives et des sanctions disciplinaire du CNAPS, réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(Cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Cette attestation est conservée par le prestataire de formation
et présentée en cas de contrôle.

En foi de quoi, la présente attestation est établie
pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à....., le/...../.....

Signature du formateur :